



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen Agricole
pour le Développement Rural

RÉGION
SUD
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



L'EUROPE INVESTIT DANS LES ZONES RURALES

Réseau rural Provence-Alpes-Côte d'Azur

Accompagnement des Groupes d'action locale
aux activités de coopération dans le cadre de
LEADER 2014-2020

Rencontre thématique
Alimentation de proximité et circuits courts / 07 Juin 2019
Château-Arnoux-Saint-Auban
Animation Mathilde Vukovic



Ordre du jour

Contexte et objectifs de la journée

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité en zone rurale

Potentiels de Coopération Leader à approfondir

Objectifs de la journée

Une mission d'appui au lancement de la Coopération LEADER en région

- Echanger autour des opportunités de la Coopération Leader
- 7 juin 2019 : 1^{ère} des 3 rencontre régionales thématiques coopération Leader
- Partager une vision commune des enjeux et leviers de l'alimentation de proximité et des circuits courts pour les territoires ruraux
- Détecter des potentiels de coopération à activer
- Créer un espace d'échanges et de travail convivial autour du lancement effectif de projets de coopération

Une journée animée en 2 temps

1. une matinée visant à débattre des **enjeux et perspectives d'action** dans le domaine de l'alimentation de proximité et des circuits courts
2. une après-midi consacrée à la définition et au **lancement opérationnel de projets de coopération Leader** sur ce thème, associant de manière plus ciblée des porteurs et partenaires intéressés

Présentation du groupement en charge de cet appui



Mathilde Vukovic

Responsable de projet
Expert FEADER, DLAL/LEADER

Philippe Kouassivi



Directeur associé Tèritéo
Expert Politiques Territoriales

Simon Albalat

Consultant Junior
Appui analyse données



Séverine Bressaud

Directrice Eurêka 21
Expert Coopération LEADER

Finalités et enjeux :

- Appui à l'identification des filières et pistes de coopération Leader en région
- Attention forte portée à la coopération interterritoriale (= entre territoires français), et à la coopération qui pourrait émerger entre GAL de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Appui des GAL dans la mobilisation des porteurs de projets et la recherche de partenaires

Ordre du jour

Contexte, objectifs et programme de la journée

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité en zone rurale

Potentiels de Coopération Leader à approfondir

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Définition et principes de la Coopération Leader

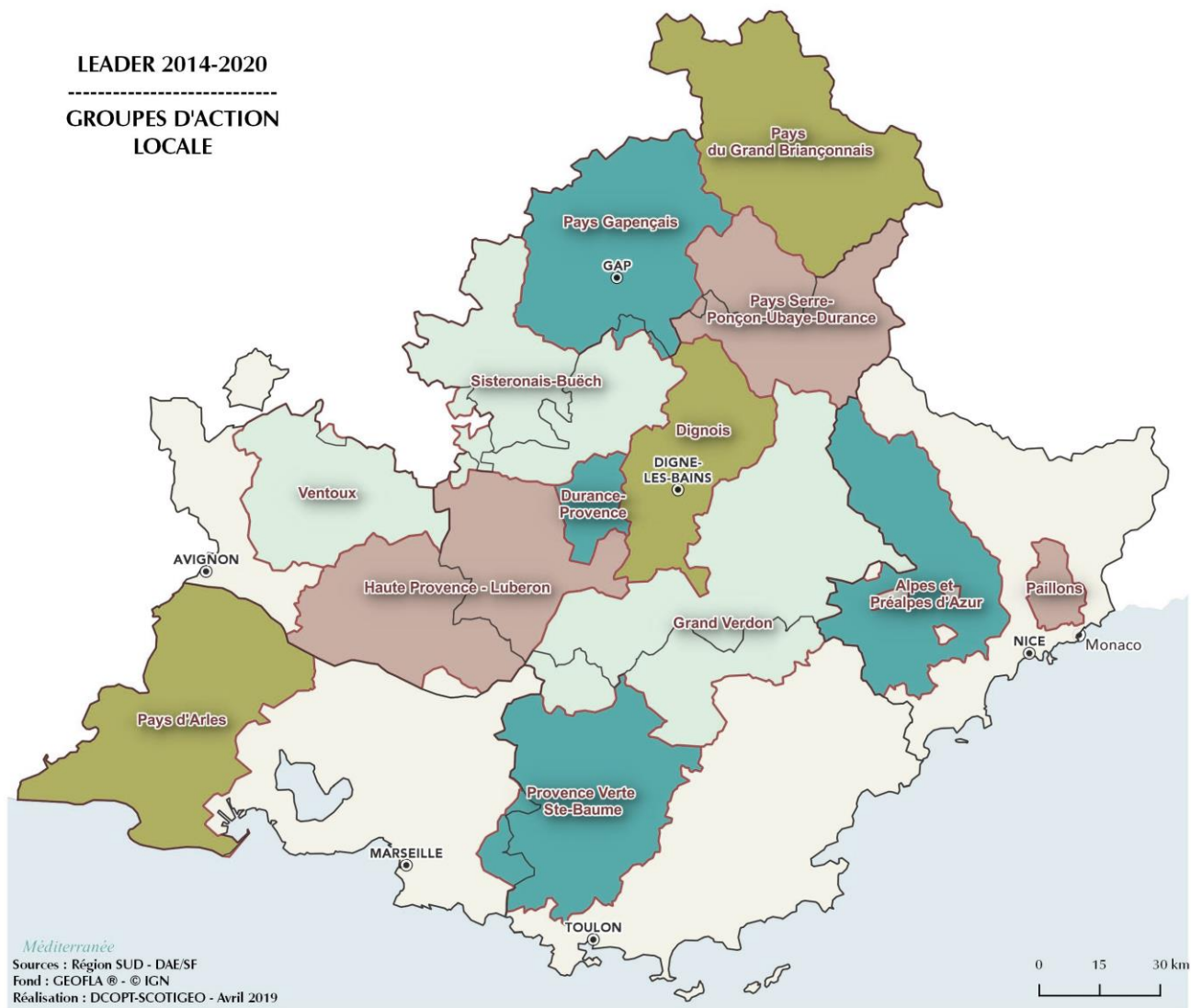
Le volet Coopération du programme Leader apporte un soutien à des projets de coopération menés :

- ➔ entre des partenaires situés au sein d'un même Etat-membre : **coopération interterritoriale**
- ➔ ou dans plusieurs Etats membres de l'UE et/ou hors UE : **coopération transnationale**

Des formats variables : de 2 partenaires à parfois plus de 6, sur au minimum 2 territoires

Une répartition des rôles entre chef de file et partenaires

En région Sud- Provence-Alpes-Côte d'Azur



Les opportunités de la Coopération Leader en région

Définition et principes de la Coopération Leader

La coopération entre territoires est fondée sur un partenariat qui doit mener à la **mise en œuvre d'actions communes**, qui peuvent être par exemple :

- Evènement commun, programmation culturelle partagée
- Guides méthodologiques, kit de formation...
- Site web commun ou publications communes
- Achat d'un équipement pouvant être utilisé par tous les partenaires

Un **accord de coopération** conclu entre les parties prenantes établit:

- les objectifs du projet,
- le rôle de chacun des partenaires,
- les actions menées (actions communes et actions locales)
- les financements mobilisés.

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Les bonnes raisons de coopérer : Coopérer pour...

...pour renforcer la stratégie locale de développement!

Ne pas « réinventer la roue »

Trouver de nouvelles solutions

Tester de nouvelles idées

... pour améliorer la compétitivité du territoire!

Atteindre une taille critique suffisante

Mutualiser et réduire les coûts

Relancer des produits et des savoir-faire locaux

... pour renforcer les liens locaux et l'identité de son territoire !

Mobiliser de nouveaux partenaires locaux

Renforcer le partenariat local

Valoriser l'image et la visibilité du territoire

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Les bonnes raisons de coopérer : Coopérer pour...

**...pour ouvrir le territoire
sur l'extérieur !**

**Valoriser les
complémentarités**

**Faire évoluer les
méthodes de travail**

**... pour financer des
projets concrets sur le
territoire !**

**Utiliser les fonds
'coopération' de LEADER**

**Profiter de l'appui
technique 'coopération'**

**Promouvoir la
citoyenneté européenne**

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Définition et principes de la Coopération Leader

Deux types d'activités financés au titre des projets de Coopération Leader :

- **Le soutien préparatoire** : activités précédant le projet de coopération, facilitant la recherche de partenaires et contribuant à la qualité du projet de coopération. Enveloppe plafonnée à 6000€ d'aides publiques par projet.
- **L'appui à la mise en œuvre** : Les projets de coopération doivent se concrétiser par la mise en œuvre d'actions communes à plusieurs GAL ou partenaires

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Définition et principes de la Coopération Leader

Les **porteurs de projets éligibles** à la Coopération Leader en Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les suivants :

- Organismes publics
- Associations
- Entreprises (dans le cadre d'un groupement de partenaires locaux publics/ privés)
- Structures porteuses de GAL

Des conditions à satisfaire (non exhaustif) :

- ✓ **Périmètre de déploiement des actions** : Les actions doivent être déployées au bénéfice des territoires de GAL concernés par le projet
- ✓ **Taux maximal d'aides publiques**: 90% (une part d'autofinancement du porteur de projet de 10% minimum, ou supérieure selon les cas)

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Définition et principes de la Coopération Leader

Une sélection des projets de Coopération basée sur une **logique d'appel à projet** lancé sur chaque territoire Leader

Pour toute information sur le calendrier d'appels à projet 2019 et l'éligibilité du projet, un contact direct auprès de la cellule d'animation du GAL est recommandée.

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Modalités de mise en œuvre de la Coopération Leader

Des budgets conséquents

En région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur, les GAL ont réservé en moyenne **8% de leur enveloppe Leader** à la mesure Coopération

Des thèmes très diversifiés

Des filières ou thèmes prioritaires qui émergent en région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur >> Panorama

Illustration avec deux projets de coopération concrets menés sur la précédente période de programmation !

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Exemples de projets de coopération sur la programmation Leader précédente

Label « Pays gourmand »



Territoire : Pays A3V (aujourd'hui CCAPV - 41 communes) et Pays S.U.D.

3 partenaires : Pays A3V, Pays dignois et Comité de Bassin d'Emploi du Pays SUD

3 GAL impliqués : Verdon (chef de file) / Pays S.U.D. / Pays dignois

Financement total : 90 000€ d'aides publiques

Objectifs :

- Faire partager le label créé sur le Pays A3V avec les territoires voisins.
- Partager une charte commune pour valoriser et accompagner les restaurateurs utilisant des produits locaux.
- Construire des outils de promotion cohérents entre le Pays S.U.D. et le Pays A3V

Actions concrètes :

- Plaquettes de communication
- Montage d'actions collectives de formation pour les restaurateurs du territoire
- Création d'un site Internet sur les circuits courts / Evènementiels communs

Chiffres : 2016 : plus de 50 restaurants labellisés et une 100e de producteurs mobilisés

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Exemples de projets de coopération sur la programmation Leader précédente

Territoires, trufficulture et développement

Territoire : Verdon, Luberon, Baronnies provençales, Ventoux

6 partenaires : Chambre régionale d'agriculture, CC Enclaves des Papes, UESS, PNR du Verdon, SMAEMV, Association Comité de Pays A3V

4 GAL impliqués : Verdon (chef de file) /HPL /Une Autre Provence /Ventoux

Financement total: 390 000€ d'aides publiques

Objectifs :

- Mettre en place une stratégie transversale de valorisation de la truffe
- Créer des moyens de médiation et d'informations pour enrichir les maisons-musées de la truffe
- Dynamiser la production de la truffe
- Conforter une structuration de la filière au niveau régional

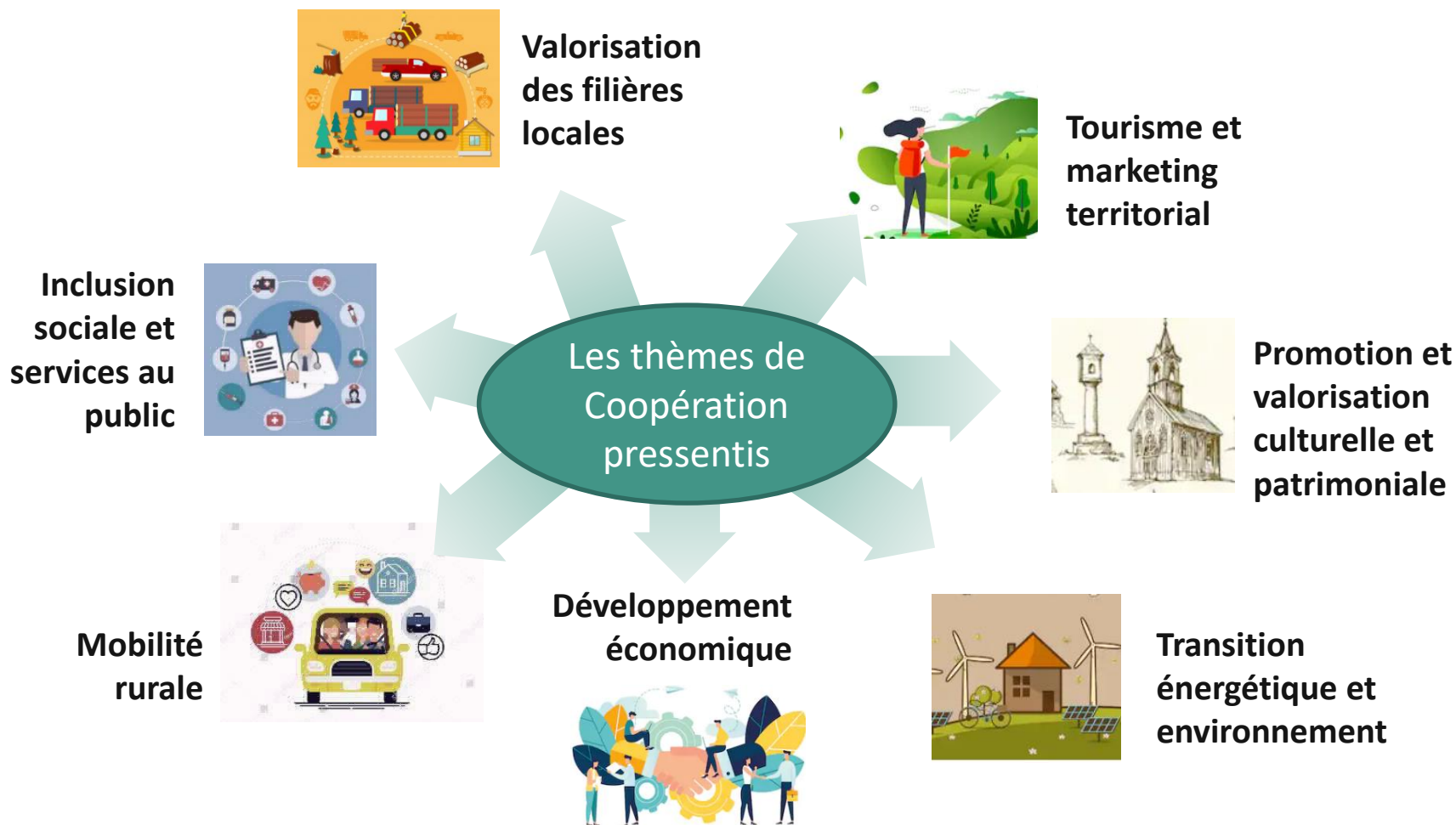
Actions concrètes :

- Ateliers pour qualifier la truffe sur un plan sensoriel, banque d'images à disposition
- Création d'une identité rédactionnelle : plaquette sur la truffe pour information des publics
- Séminaire de clôture sur la truffe et conférence de presse



Les opportunités de la Coopération Leader en région

Principaux thèmes et filières de Coopération Leader en région



Positionnement des GAL

	<i>Valorisation des filières locales</i>	<i>Tourisme et marketing territorial</i>	<i>Promotion /valorisation culturelle et patrimoniale</i>	<i>Transition énergétique/ gestion environnement</i>	<i>Développement économique</i>	<i>Mobilité rurale</i>	<i>Inclusion sociale / services au public</i>
GAL Alpes et Préalpes d'Azur	++	++	+++	++	+	+	+
GAL Dignois	+++	+++	+++	+	+	++	+
GAL Durance Provence	++	+++	++	+++	++	+++	+++
GAL Grand Verdon	+++	+++	+	+	++	+++	+
GAL Haute Provence Luberon	+++	++	++	+++	++	+	+
GAL Pays d'Arles	+++	+++	+	+	+	+	+
GAL des Paillons	++	++	+++	++	++	+	
GAL des Pays Gapençais	++	+++	+++	+	++	+	++
GAL Pays Grand Briançonnais	+++	+++	++	+++	++	++	+++
GAL Pays Sisteronais Buech	++	++	++	++	++	+	+
GAL Provence Verte et Sainte Beaume	+++	++	+++	++			+
GAL Pays Serre-Ponçon Ubaye Durance	++	+	++	+	+++	++	+
GAL Ventoux	+++	+++	++		+		+

Ordre du jour

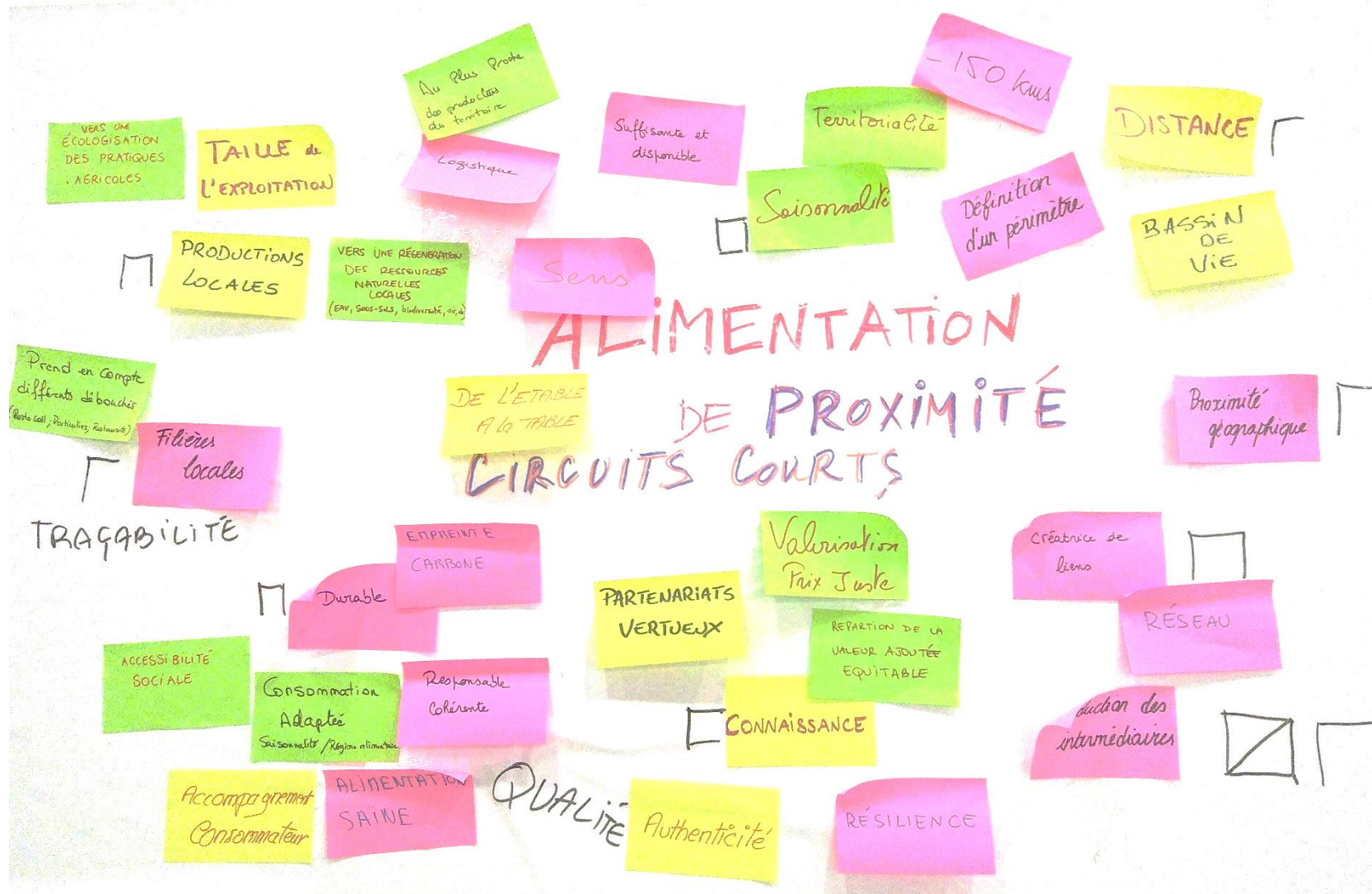
Contexte, objectifs et programme de la journée

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité en zone rurale

Potentiels de Coopération Leader à approfondir

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité



Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité

Contexte et premiers enjeux de l'alimentation de proximité sur les territoires



- Des **filières** agricoles dynamiques, à forte valeur ajoutée, à valeur identitaire
- Surface agricole et pastorale = **26 % de la superficie du territoire régional**
- Une **structuration** importante de l'espace régional

Des enjeux forts :

- **pression foncière** liée à l'urbanisation
- dommages **environnementaux** (pratiques intensives, spécialisation marquée)
- **demande « sociétale » nouvelle** de la part des consommateurs

LE SAVIEZ-VOUS ?
71 %
DES FRANÇAIS
PRÉFÈRENT ACHETER
DES PRODUITS LOCAUX !

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité

Consommer local et de bonne qualité

- ➔ Un **levier économique** pour le secteur agricole, notamment par la réintroduction de la fonction de distributeur, porteur de valeur ajoutée
- ➔ Un enjeu lié à la **relocalisation de l'emploi** et un levier de vitalité des territoires (renforcement des liens consommateurs/ producteurs)

Les questions qui se posent ?

- ➔ Comment appréhender et susciter la **demande** de circuits de proximité?
 - Une offre alimentaire pléthorique, peu lisible (diversité de prix, composition, SIQO...)
 - Acheteurs versus consommateurs, volumes et valeur de la demande
- ➔ Comment quantifier /qualifier **l'offre locale** et son potentiel de développement?
 - Des réponses coconstruites avec les producteurs
 - Observation des démarches et projets en cours
- ➔ Existe-t-il **un territoire pertinent** pour développer les circuits courts ?
 - Des projets à calibrer (offre disponible et potentiel de développement, demande)

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité

Les enjeux pour la Région Sud sur le développement des circuits courts

- ➔ La **structuration collective de l'offre** de produits locaux
- ➔ Les **labels** garantissant à la fois l'origine des produits, l'engagement et les pratiques des producteurs (SIQO)
- ➔ La **contractualisation, l'intégration amont-aval** et **les circuits** des filières
- ➔ La **massification des approvisionnements** en produits régionaux pour répondre notamment aux besoins de la **restauration collective**
- ➔ L'accompagnement des **Projets Alimentaires Territoriaux**



Ordre du jour

Contexte, objectifs et programme de la journée

Les opportunités de la Coopération Leader en région

Enjeux et perspectives de l'alimentation de proximité en zone rurale

Potentiels de Coopération Leader à approfondir

Potentiels de coopération Leader à approfondir

Coopération et alimentation de proximité : idées de coopération évoquées et travaillées en sous-groupe en deuxième partie de journée



Structurer une filière de pain bio local



Eduquer, sensibiliser les consommateurs à l'alimentation de qualité et de proximité : Familles à alimentation positive



**Valoriser les initiatives en place et les encourager
(magasins de producteurs)**

Suites de la mission d'appui à la Coopération Leader

Après-midi : vers le montage concret de projets de coopération Leader !

- Finalités : Définition d'objectifs partagés et de pistes d'actions communes
- Format : « 1^{ère} rencontre d'un projet de coopération Leader »
- Participants : GAL, partenaires et porteurs de projets intéressés

Les prochaines rencontres thématiques (en attente de confirmation)

1. Tourisme, culture et patrimoine : le 4 Juillet à Gap
2. Energie et environnement : le 5 Septembre à Sainte-Tulle

Merci de votre retour sur le format d'animation > formulaire d'évaluation !

Merci de vos contributions



Vukovic Mathilde, Expert FEADER, DLAL/LEADER
Email : vukovic.mathilde@gmail.com
Tél.: 06 63 21 80 99